

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 février 2009  
(convocation du 2 février 2009)

Aujourd'hui Vendredi Treize Février Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BRON Jean-Charles à M. DUCHENE Michel  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
M. GELLE Thierry à CAZABONNE Alain jusqu'à 10h40  
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert  
M. SEUROT Bernard à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h10  
M. SOUBIRAN Claude à M. PUJOL Patrick à cpter de 12h50  
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12h20  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis à cpter de 12 h 15  
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre  
Mme BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis  
M. CAZENAVE Charles à M. GAUTE Michel jusqu'à 10h10  
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Yohan

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. LABISTE Bernard  
Mme DELATTRE Nathalie à M. SOLARI Joël à cpter de 12h40  
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure  
Mme DIEZ Martine à M. PEREZ Jean-Michel  
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine  
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 11h05  
M. GUICHOUX Jacques à M. FREYGEFOND Ludovic  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12h40  
M. LOTHaire Pierre à M. MOGA Alain  
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max  
M. ROUVEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme WALRYCK Anne à Mme TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - Construction du tramway 2ème phase - Parc relais Ravezies -  
Le Bouscat - Travaux supplémentaires - Marché n°7 191 U - Avenant n°3 -  
Autorisation de signer**

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la création de la 2ème phase du réseau tramway, le marché de construction du « Parc relais RAVEZIES-LE BOUSCAT » situé allées de Boutaut a été notifié le 21 septembre 2007 au groupement composé de DELTA CONSTRUCTION (mandataire), SMAC, SORA GARNIER, CANCE, SER, Philippe PEYROUTAS, ACTISOL, DAVID – DAVITEC, ALPHACLIMAT, SEEA, THYSSENKRUPP, TEAM TP pour un montant total de 4 875 952,46 € ht.

Ce bâtiment, construit en superstructure, comporte 6 niveaux de stationnement dont un en sous-sol et un en terrasse. Sa capacité est de 366 places de stationnement automobiles (dont 9 pour les personnes à mobilité réduite et 2 pour les véhicules électriques). 26 places pour les vélos sont également prévues.

Les travaux concernent le bâtiment comprenant, outre les stationnements, des locaux techniques et de services associés pour une durée d'exécution de 13 mois à compter de la notification.

Un avenant n°1 a été notifié en avril 2008 prenant en compte la disparition de l'index BT18 pour le calcul de la révision du prix du marché, et ce, sans incidence financière.

Par délibération du 24 octobre 2008, le Conseil de communauté a autorisé la signature de l'avenant n°2 pour la réalisation de travaux supplémentaires pour un montant de 44 973,14 € ht et ce, afin de prendre en compte les demandes formulées par la Commission communale d'accessibilité, la Commission communale de sécurité et le contrôleur technique, portant le montant du marché à 4 920 925,60 € ht.

Suite à une nouvelle visite des commissions communales de sécurité et d'accessibilité, un renforcement du dispositif de sécurité doit être effectué :

- travaux de pose de signalisation des places pour personnes handicapées ;
- fourniture et pose de panneaux « interdit aux piétons » ;

- ajout de signaux visuels et sonores en cas d'incendie au niveau de la terrasse, afin que ces signaux soient visibles et audibles à tout endroit du parc.
- Ces travaux supplémentaires représentent un montant de 11 847 € ht.

Par ailleurs, la commune du Bouscat a accordé la gratuité de l'occupation du domaine public à l'entreprise titulaire pour l'utilisation du domaine public pendant le chantier, représentant une moins-value de 13 200,00 € ht.

Par conséquent, cet avenant n°3 entraîne donc une moins-value de 1 353 € ht, portant le montant du marché à 4 919 572,60 € ht.

Cet avenant n°3 acte également le changement de raison sociale de SER société co-traitante du groupement rachetée par la société RIDORET MENUISERIE.

Le délai d'exécution du marché reste inchangé.

Le financement de ces travaux est à imputer au budget Annexe Transports, Chapitre 23, Compte 2380 0102, CRB H 340, Programme TW20, exercice 2008 et suivants.

En application des articles L 2121-12 et 2121-13 du Code général des Collectivités Territoriales, le projet d'avenant est à la disposition des conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Aussi, compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner cet avenant et autoriser Monsieur le Président à signer :

- ✓ l'avenant n°3 au marché n°7 191 U pour une moins-value de 1 353 € ht portant son nouveau montant à 4 919 572,60 € ht soit 5 883 808,83 € TTC ;
- ✓ tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 février 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
24 FÉVRIER 2009  
  
PUBLIÉ LE : 24 FÉVRIER 2009

M. GÉRARD CHAUSSET